



Réactions et Interventions Face à un Accident de Plongée

FORMATION ET CERTIFICATION OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION DU NIVEAU 3

A la fin de cette formation, vous aurez les savoirs et les savoirs faire nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime d'accident de plongée, avant sa prise en charge par les services de secours.

CONTENU DE LA FORMATION :

Module 1 :

Apprentissage des gestes et techniques de secourisme seul et en groupe avec la mise en œuvre du matériel d'oxygénothérapie.

Module 2 :

Apprentissage des gestes et techniques pour mettre un accidenté hors d'eau et le débarrasser de toute entrave aux fonctions vitales.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Avoir la Licence FFESSM de l'année en cours.

Avoir une autorisation parentale pour les mineurs.

COÛT DE LA FORMATION :

Module 1 + Module 2 + Certification	135 €
Module 2 + Certification	75 €